

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

VOL. 7

JUILLET 1897

No 7.

# ANNALES

— DU —

# Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,  
Dominus tecum.*

**BULLETIN MENSUEL**

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimé au Cap de la Madeleine, Co. Champlain, (Canada)  
Révisé par L. E. DUGUAY, Procureur Général

# ANNALES DU TRES-SAIN ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

## SOMMAIRE :

Légende.—La Fontaine à Nazareth.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Iusignes.

IV. Faveurs obtenues.

**ABONNEMENT.**—Payable à l'avance.—  
CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute  
personne qui reçoit son Numéro directement par la  
poste : EST DE 35 CENTIMS.

**Avantages.**—Pour toute personne qui reçoit  
*plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe,*  
le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De  
plus, le *treizième* appartient à la personne qui reçoit  
plus de 12 exemplaires, également *sous une seule*  
*enveloppe.*

Toute personne qui s'abonne dans le cours de  
l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le  
cours de cette même année.

**Faveurs Spirituelles.**—*Deux Messes* seront  
célébrées chaque semaine, à l'intention des *Abonnés,*  
pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et  
Mortués; ils auront, en outre, une part spéciale aux  
*Prières* qui se disent, *chaque jour en commun,* dans  
le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à  
"M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine,  
Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII  
nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de- fait  
merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

# ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---



LA FONTAINE A NAZARETH.

## LEGENDE

A l'extrémité Nord-Est de Nazareth, à la distance de 7 minutes du Sanctuaire de l'*Annonciation*, on rencontre la

FONTAINE DE LA STE VIERGE.—D'après la tradition, cette fontaine aurait souvent eu l'honneur de voir la Mère du Sauveur venir puiser de son eau.

En 1867, on y bâtit un petit monument sur les fondements d'un autre plus ancien qui était depuis longtemps en ruines. Ce petit monument, pourvu de trois robinets, n'offre rien de remarquable. L'eau y arrive par un aqueduc et la source, l'unique qui soit à Nazareth, est située à quelques pas de là dans l'église des Grecs non-unis.

Cette église en remplace une autre dont il est fait mention aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> siècle. Elle fut bâtie pour perpétuer une tradition grecque selon laquelle la Ste Vierge, puisant de l'eau à cette source, y aurait été saluée une première fois par l'Archange Gabriel. Rentrée immédiatement dans sa maison, Marie eut une seconde apparition du Messager céleste et consentit aux volontés du Très-Haut. (GUIDE INDIC.).

# LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

---

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

---

SEPTIÈME NUMÉRO.—JUILLET 1897

---

## I

### *Marie dans la Sainte Ecriture*

#### MARIE DANS L'EXODE

L'ÉTOILE.—“ Voici ce que dit Balaam, fils de Bear : Une étoile sortira de Jacob ; un rejeton s'élèvera d'Israël, et il frappera les chefs de Moab.” (Nom. XXIV. 17.).

Marie est l'Étoile qui éclaire. Elle sortira de Jacob, par sa naissance, comme les étoiles semblent sortir de la mer. Son Fils, son rejeton, s'élèvera d'Israël, de la tige de Jessé, et il frappera les chefs de Moab, les démons, en nous délivrant de tout péché et en nous sauvant.

Marie est l'Étoile : Jésus-Christ est le Soleil. L'étoile brille pendant la nuit : Marie fait arriver jusqu'aux pauvres pécheurs égarés dans les ténèbres de leur iniquité les rayons de sa miséricorde. Le soleil brille pendant le jour : Jésus-Christ se manifeste aux justes ; et ils peuvent s'adresser à lui avec confiance, éclairés qu'ils sont par la lumière de sa grâce. Si donc vous avez lieu de craindre que votre justice ne soit pas assez grande

pour 'approcher de Jésus, bien qu'il ait dit : *Je suis venu appeler les pécheurs*, tournez vos regards vers Marie. Elle est de votre famille, et il n'y a rien en elle qui puisse vous effrayer. Elle est l'étoile mystérieuse que Balaam annonçait : elle est aussi le rejeton, la tige qu'il voyait surgir en même temps. Etoile, elle avait toujours sa pensée dans le Ciel : tige, elle tenait par son corps à la terre. Etoile, elle projeta un rayon qui est la lumière de la Divinité : tige, elle produisit un fruit qui est la chair terrestre du Fils de Dieu. Saint Bernard dit de cette Etoile : L'Etoile est bien l'image de la Vierge Mère. Elle émet son rayon, sans rien perdre de sa substance : l'auguste Vierge Marie a donné le jour à son Fils sans rien perdre de sa virginité. Les rayons ne nuisent en rien à l'éclat de l'Etoile, au contraire : le Fils de Marie n'a rien enlevé à la gloire de sa Mère, mais il a été, plutôt, tout son honneur et toute sa gloire. L'Etoile est immense et paraît petite : elle est parfaitement pure : elle se meut avec une rapidité extrême : enfin elle est au rang des créatures les plus belles. Que sont, ô Marie ! ces perfections des astres matériels comparées à vos perfections presque divines ?

LA TOISON DE GÉDÉON.—“ Gédéon dit à Dieu : Si vous voulez vous servir de ma main pour sauver Israël, comme vous me l'avez dit, je mettrai dans l'aire cette toison, et si toute la terre demeurant sèche, la rosée ne tombe que sur la toison, je reconnaîtrai par là que vous vous servirez de ma main,

selon que vous l'avez promis, pour délivrer Israël. Ce que Gédéon avait proposé arriva : car, s'étant levé de grand matin, il pressa la toison, et remplit une coupe de la rosée qui en sortit. (Jud. VI. 36, 37.)

Marie est la toison toute pénétrée de la rosée divine. L'Eglise le dit dans ses chants, le jour de l'Octave de Noël : " Lorsque par une opération ineffable, ô Dieu, vous vous êtes incarné dans le sein d'une Vierge, alors fut accomplie une Figure des Saintes Ecritures : vous êtes descendu du Ciel, comme autrefois la rosée sur la toison de Gédéon."

Aussi ce dernier prodige mentionné au Livre des Juges, et que le Roi-Prophète applique à l'Incarnation du Verbe, devait-il être classé parmi les symboles prophétiques de la Maternité virginale de Marie. Les Pères ne l'ont pas passé sous silence. Ils ont dit de Marie qu'elle était la Toison immaculée sous laquelle s'abrita l'Agneau de Dieu : la toison demeurée intacte au sein de la corruption universelle du genre humain : la toison étendue dans le désert du monde, et sur laquelle tomba la rosée céleste du salut, tandis que le silence régnait dans la nature, et que les étoiles achevaient la moitié de leur cours : toison imbibée des grâces divines, et qui laisse couler sur la terre l'abondance de ses bénédictions. O homme, admire les desseins de Dieu, s'écrie saint Bernard ; reconnais les vues de sa sagesse et de sa miséricorde. Voulant répandre la rosée céleste sur la terre, il en couvre d'abord la Toison : voulant racheter le genre humain, il en



dépose le prix en Marie. Elevons donc nos regards, et considérons avec quels sentiments de dévotion il veut que nous honorions Marie, puisqu'il l'enrichit de la plénitude de ses biens. C'est nous dire que toute notre espérance doit être en elle, et que c'est d'elle, comme d'une source abondante, que doivent découler sur nous les grâces du salut.

NOËMI.—“ Sitôt que Noémi fut entrée à Bethléem, le bruit en courut de toutes parts ; et les femmes disaient : Voilà cette Noémi. Noémi leur dit : Ne m'appellez plus Noémi (c'est-à-dire belle) ; mais appelez-moi Mara (c'est-à-dire amère), parce que le Tout-Puissant m'a remplie d'amertume. Je suis sortie d'ici pleine de joie et de consolation, et le Seigneur m'y ramène privée de tout. Pourquoi donc m'appellez-vous Noémi, puisque le Seigneur m'a humiliée et que le Tout-Puissant m'a comblée d'afflictions ? ” (Ruth I. 19, 20, 21.).

Marie est la véritable Noémi. C'est à elle que l'Époux des Cantiques dit avec admiration : *Que vous êtes belle, ô ma sœur, mon épouse ! que vous êtes belle !* C'est à elle qu'il dit encore : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée, et il n'y a pas de tache en vous.*

Dès les premiers instants de son existence, toutes les perfections que peut posséder une simple créature furent son partage. Elle est donc bien la Mère de beauté, la Noémi par excellence. Elle a, de plus, donné le jour à la beauté incréée, au Fils, splendeur de la gloire du Père, et figure de sa substance.

Marie fut toute belle à son entrée dans la vie ; elle fut toute belle, plus belle encore, s'il est possible, lorsque, nouvelle Noémi, elle revint dans la patrie de ses pères, à Bethléem, pour y donner le jour à son divin Enfant.

Mais bientôt elle put dire à son tour, comme l'ancienne Noémi : Ne m'appellez plus Noémi, c'est-à-dire belle, mais appelez-moi maintenant Mara, c'est-à-dire amère, parce que le Tout-Puissant m'a toute remplie d'amertume. Dès le jour de la Présentation de son Fils au Temple de Jérusalem, elle eut le cœur transpercé d'un glaive de douleur, qui ne cessa de la martyriser, jusqu'au jour où, pour mettre le comble à ses souffrances, elle se tint au pied de la croix sur laquelle son Fils expirait, dans l'humiliation du dernier des supplices. C'était bien le nom de Mara qui lui convenait alors. Elle aussi pouvait dire : le Tout-Puissant m'a remplie d'amertume. Ce même Tout-Puissant qui, à l'Annonciation, m'a remplie de joie et d'allégresse, à la Passion, m'a remplie de chagrin et de tristesse. Je fus comblée de biens, à l'Annonciation, lorsqu'il me fut dit : *Je vous salue pleine de grâce*, et le Seigneur m'a ramenée dépouillée de tout, lorsque revenant seule, je laissai mon Fils dans le sépulcre. Ne m'appellez donc plus Noémi, puisque le Seigneur m'a humiliée, et que le Tout-Puissant m'a comblée d'affliction. Les douleurs qui m'avaient été épargnées à la naissance, je les paie toutes à la Passion de mon Fils.

---

## II

*Les Sanctuaires du T. S. Rosaire**Le Troisième Mystère du T. S. Rosaire*

## BETHLÉEM

*Paroisse Latine de Bethléem* (-uite). — Et le Sacrement adorable de l'Eucharistie ! Oh ! puissent-ils toujours comprendre de mieux en mieux que notre bon Jésus, en instituant ce Sacrement ici au milieu d'eux, n'a pas voulu qu'ils l'adorent de loin dans nos tabernacles, mais qu'ils s'approchent de Lui et le reçoivent souvent dans leur propre cœur ! Puissent-ils continuer à jouir des avantages qu'une bonne conscience apporte toujours à l'âme d'un chrétien, qui nourri de cet aliment divin possède une force irrésistible pour lutter contre toutes les difficultés de la vie !

L'Esprit Saint qui a parlé clair au Concile de Trente n'a-t-il pas dit à l'univers entier : " Notre Seigneur Jésus-Christ avant de quitter le monde pour retourner à Dieu son père a institué ce Sacrement, dans lequel il a comme épanché toutes les richesses de son amour divin pour les hommes : il en a fait le résumé de toutes ses merveilles ! Et il veut que les hommes le reçoivent comme l'aliment spirituel de leur âme, qui les alimente, les fortifie, les fait vivre de la propre vie de Celui qui a dit : Celui qui mangera ce Pain, vivra de ma propre vie. L'Eucharistie est l'antidote, le préser-

vatif contre les fautes mortelles et fait disparaître les imperfections de chaque jour, efface les fautes vénielles. C'est le gage divin de notre gloire future et de notre éternelle félicité. En attendant ce bonheur ineffable, l'Eucharistie, sur la terre, reste le symbole de l'union de cette société admirable dont Jésus-Christ est le chef et dont nous sommes tous membres, unis à ce Chef adorable par le triple et indissoluble lien de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, afin que nous n'ayons tous qu'un cœur et qu'une âme, et qu'il n'y ait jamais de dissension, de division, de schisme parmi nous.

Or nos chers Bethléemites, et j'en bénis le Père des Lumières qui met cette clarté dans leur âme, et le Dieu de toute consolation qui les encourage, nos bons Bethléemites comprennent ces grandes choses. Les hommes presque à l'unanimité s'approchent de la sainte Table, à toutes les grandes Fêtes de l'Eglise, sans compter ceux qui font la communion plus fréquente. Quant aux femmes, qui sont libres, elles font toutes *régulièrement la communion tous les quinze jours*, ou, si elles y manquent, elles ne dépassent pas les quatre semaines. On comprend bien vite, avec une telle population, comment la loi de Dieu est observée, et comment marche la paroisse. Pour la sainte messe, ils ne se contentent pas d'y assister le Dimanche seulement : ils y assistent, en masse, à toutes les anciennes Fêtes qui ne sont plus d'obli-

gation et un grand nombre ont le bonheur d'y assister tous les jours.

*Les derniers sacrements.*— Un des plus déplora-  
bles signes de la décadence de la Foi chez un  
peuple, c'est la négligence à appeler le prêtre  
auprès des malades, en danger de mort. Hélas !  
combien de chrétiens meurent ainsi sans sacre-  
ments et se présentent au redoutable tribunal du  
Souverain Juge, avec leur âme souillée de crimes !  
Ici, un tel danger est inconnu. Pour tous, sans  
distinction ni d'âge ni de condition, aux premiers  
symptômes de la maladie, on appelle le prêtre. La  
présence du prêtre est une sûre consolation pour  
le malade et sa famille : ses prières lui donnent  
grande confiance. Le Père Curé doit toujours faire  
la visite des malades, le grand Rituel à la main,  
afin de faire sur eux, suivant les circonstances, les  
belles prières Liturgiques de notre Mère la sainte  
Eglise !

Sitôt que la maladie prend un caractère tant soit  
peu grave, ils demandent eux-mêmes à se confes-  
ser et à recevoir le Saint Viatique avec l'Extrême-  
onction. Et c'est la coutume de leur porter plusieurs  
fois la Communion en Viatique, durant la même  
maladie, si elle se prolonge. Nous voyons des  
prêtres des Etats-Unis et d'autres contrées loin-  
taines qui viennent ici, en Terre-Sainte, avec des  
habits laïques. Nos catholiques d'Orient ne com-  
prennent pas cela. Ils comprennent encore moins  
que non seulement dans les pays mixtes où les  
catholiques vivent au milieu des hérétiques, mais

même dans les grandes villes d'Europe, où tous sont catholiques, on porte le bon Dieu aux malades en le cachant, sans lumière, et sans accompagnement. Ici on porte le très saint Sacrement publiquement, malgré la présence des schismatiques, des mécréants, des Juifs, des Musulmans ! Est-ce que cela ne devrait pas faire rougir de honte ces Catholiques dégénérés qui, abusant indignement de leur autorité, défendent au bon Dieu de se montrer publiquement lorsqu'il va visiter ses enfants malades (1) !

Le prêtre, ici, c'est absolument l'*homme de Dieu*, pour ce bon peuple. C'est lui qui préside, pour ainsi dire, toutes ses principales actions, même les plus matérielles. Ainsi, par exemple, c'est toujours le prêtre qui doit poser la première pierre lorsqu'on bâtit une maison nouvelle.

Heureux peuple ! puisse-t-il donc conserver cette simplicité de conduite et ce filial respect envers celui qui est réellement et directement le représentant de Dieu pour lui sur la terre ! Quant à leur travail de chaque jour, toujours il est sanctifié par la prière. Ils rendent leur travail plus léger, en chantant en commun des hymnes et des cantiques, et de préférence, les deux cantiques Évangéliques, le *Magnificat* et le *Benedictus*. Tout le monde

---

(1) Une des choses qui nous a le plus frappé et nous remplit de consolation, ici, au Canada, c'est de voir nos bonnes populations catholiques se prosterner à terre, devant leurs maisons ou le long des voies publiques, et lorsqu'elles sont en voiture, en descendre et s'agenouiller même dans la boue pour adorer Jésus-Christ leur divin Maître, lorsqu'il passe, porté par le prêtre, pour aller se donner en viatique à leurs chers mourants !

chante : le père chante, la mère chante et les jeunes enfants qui travaillent avec eux chantent. Ils chantent : leur chant est une prière, une divine prière et ils sont heureux ! Cette pieuse pratique entretient le recueillement et l'esprit de piété au sein de la famille. Et à cet effet, les personnes du sexe spécialement, se font affilier aux diverses congrégations. Les jeunes filles regardent comme un titre d'honneur, d'être appelées Enfants de Marie. Leur principal centre de réunion est le touchant Sanctuaire de la *grotte du lait* : c'est là aussi que se réunissent les femmes mariées. Elles appartiennent toutes à la Congrégation de l'Immaculée Conception. Les mères de famille se font surtout agréger à l'archiconfrérie de Sainte Agnès, à Rome, extramuros. Elles se réunissent très régulièrement tous les Dimanches : les jeunes filles, le matin, et les femmes mariées, l'après-midi. Toutes récitent avec entrain et grande dévotion l'office de la Sainte-Vierge.

Nos Bethléemites célèbrent avec enthousiasme le mois de Marie et le mois des Morts. Les hommes qui se livrent à un travail très dur, comme celui des tailleurs de pierre, et ils sont nombreux à Bethléem, à leur retour, le soir, brisés de fatigue, ne manquent jamais de se rendre à la cérémonie de la Paroisse. Ils sont surtout avides de la parole de Dieu, et ils en voudraient beaucoup à leur père Curé, s'il venait à les priver du sermon, seulement deux ou trois fois, durant toute l'année, dans ces réunions du soir !

## III

*Reliques Insignes*

## LA VRAIE CROIX

*La Croix à Paris* (suite). — Telle est la description que Gosselin en fit en 1828. Le sac de l'archevêché en 1830 ayant bouleversé le trésor, elle ne peut guère s'appliquer à l'état actuel.

Voici les quatre parcelles que j'ai examinées avec soin le 17 mai 1867 et qui passent pour avoir fait partie de la croix d'Anseau :

1<sup>o</sup> Dans une grande croix de bois de six pieds et demi de long, que l'on allait remplacer, on voit une croix noire collée sur une doublure en cuir ; les morceaux sont grossièrement taillés, arrondis aux extrémités et d'environ 1 ligne d'épaisseur. Les chanoines ayant quelques craintes sur l'authenticité de cette relique et des deux que je vais décrire ensuite, firent détacher du gros morceau qui vient de saint Louis trois petites parcelles de couleur blonde, qu'ils ont fait incruster dans le bois noir pour pouvoir, sans inconvénient, les faire vénérer au peuple.

2<sup>o</sup> Dans un reliquaire en émail bleu, moderne, une croix noire en bois dur, comme la précédente, avec des incrustations en bois blond également tirées de la grande relique.

3<sup>o</sup> Dans un reliquaire donné par Napoléon Ier, bois noir sous un verre en cristal de roche bizeauté qui empêche de bien voir l'épaisseur, avec incrustation d'un fragment en bois blond.



4° Dans un reliquaire en émail donné par Charles X, une croix en bois blond couleur de crayon, mais un peu plus foncé. . . . .

En lisant avec attention la description d'Anseau, on voit qu'il admet deux espèces de bois : l'une de la croix à laquelle Notre-Seigneur a été attaché, l'autre du bois dans lequel elle fut plantée. On peut expliquer l'union de ces deux espèces en disant que le bois blanc provenait de la croix à laquelle Notre-Seigneur a été attaché et que le bois noir, du chêne peut-être, était le support, l'espèce de reliquaire sur lequel la relique était collée, pour lui donner de la solidité ; ainsi qu'on l'a fait dans ces derniers temps pour la même parcelle de bois de pin.

M'appuyant donc sur l'autorité de MM. les chanoines, qui n'ont pas cru que du chêne pût provenir de la vraie croix, je ne ferai entrer dans mes calculs de volume que la croix blanche et les parcelles en bois blanc incrustées dans les bois noirs.

Le total du bois blanc de la croix d'Anseau donne 154 millimètres cubes.

*La Sainte-Chapelle* (1).—Les révolutions ont apporté d'autres reliques au trésor de la métropole (à Paris), en supprimant les sanctuaires où on les révérait. Examinons ce qui nous vient de saint Louis et qu'il avait placé dans la Sainte-Chapelle.

---

(1) La Sainte Chapelle bâtie par Pierre de Montreuil a coûté plus de 40,000 livres tournois, soit 800,000 fr., plus 100,000 l. t. pour retirer les reliques et orner les châsses, soit en tout près de 3 millions !

En 1204, lors du sac de Constantinople, des abominations furent commises par les Français et les Vénitiens ; ils cherchaient l'or et les pierres précieuses, tandis que de vrais chrétiens recueillirent les reliques qu'ils dédaignaient et qu'ils répandirent dans les églises d'Occident. Le duc de Venise eut pour sa part une portion du bois de la vraie croix, qu'on prétendait avoir été portée à la guerre par Constantin. L'empereur Baudouin prit la couronne d'épines, et, pressé par les Bulgares, il vint en France solliciter la piété de saint Louis et lui offrit, en 1233, cette couronne pour prix de ses services (1).

D'après les ordres du roi, André et Jacques, deux Frères Prêcheurs, accompagnèrent l'envoyé de Baudouin à Constantinople, où le premier avait été gardien du couvent de son ordre, et avait souvent vénéré la sainte couronne ; de sorte qu'on ne pouvait lui en imposer. Cependant les barons de l'Empire, pressés d'argent, en l'absence de l'Empereur, l'avaient engagée moyennant 13,075 hyperpères (2) ; elle avait été mise en dépôt entre les mains de Pancrace Caverson, camérier commun des Vénitiens, et placée dans l'église de Pantocrator qui leur appartenait à Constantinople ; elle fut portée à Venise par les députés de saint Louis et les ambassadeurs de l'Empire, accompagnés des plus nobles d'entre les Vénitiens. Après une traversée difficile, elle arriva à Venise, où

---

(1) Morand, Histoire de la Sainte-Chapelle, 1790.

(2) 156,900 livres, si les hyperpères étaient en or ; 13,075, s'ils étaient en argent.

saint Louis l'envoya prendre avec les sommes qu'elle devait coûter.

En 1241, Baudouin cède à saint Louis une grande partie de la vénérée croix. La croix qui était passée au duc de Venise avait été tirée, par ordre de sainte Hélène, de la partie de la vraie croix qui était derrière les épaules de Notre-Seigneur et qu'on appela la croix de la victoire, parce qu'elle avait été portée à l'armée, non seulement par Constantin, mais par ses successeurs, comme le dit Baudouin dans le titre authentique par lequel il en fit don à saint Louis et qui est conservé dans la Sainte-Chapelle. . . . Ce qui ajoute à l'authenticité des reliques données aux rois de France, c'est qu'elles provenaient de la chapelle du palais Bucoléon qui n'avait pas été pillé par les Croisés en 1204, parce que Baudouin s'en était emparé, pendant que son frère s'emparait du palais de Blaquernes, et qu'ils mirent des gardes à tous les deux.

Nous voyons, d'après le titre authentique, que saint Louis acquit trois morceaux de la vraie croix :

Un premier, sans qualification de grosseur ;

Le second, qualifié de grande ;

Et le troisième, de médiocre grandeur, qui est la croix de victoire.

Et de plus un reliquaire du plus grand intérêt et dont nous allons d'abord nous occuper.

2° *L'étui de Baudouin.* — D'après Morand, ce reliquaire serait l'étui dans lequel fut apporté en France le principal morceau de la vraie croix,

donné à saint Louis. Garni de lames d'argent doré, il a dû, à en juger par les vides qu'on y avait ménagés, renfermer trois croix patriarcales de grandeurs différentes. Les mesures de la croix principale étaient 800 millimètres de hauteur (près de *trois pieds* !) 54 de largeur et 41 d'épaisseur. Quant aux mesures des autres parties, on peut les voir dans une figure de l'étui, copiée d'après l'œuvre de Morand, et qui est au quart de sa grandeur naturelle.

Si l'on se rend compte des volumes de ces vides correspondants à trois reliques considérables, on trouvera approximativement un cube de 3,500,000 millimètres.

Dans la partie supérieure du reliquaire on voit deux anges et deux archanges, et dans le bas, Constantin et sainte Héléne, qu'on retrouve presque toujours dans les tables de ce genre, dont une déposée à Murano a été décrite par Costadoni, et une autre que j'ai vue à Saint-Marc de Venise.

---

#### IV

### **FAVEURS OBTENUES.**

STE-VICTOIRE : Je désire faire enregistrer dans les Annales deux grandes faveurs obtenues par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire.

Un de mes enfans avait un mal d'yeux depuis plusieurs années et qui tous les hivers le faisait beaucoup souffrir. Après une neuvaine à N. D. du Rosaire et promesse de publication dans les Annales

sa vue s'est améliorée, et le mal a disparu complètement.

Une autre personne de ma famille a été également guérie d'une maladie de poitrine, après une neuvaine et publication dans les Annales ; et moi-même, j'ai obtenu plusieurs faveurs par l'intercession de cette bonne Mère : Dame J. H.

ST-NARCISSE : Notre petite fille, âgée de deux ans, souffrait depuis six mois d'un mal d'yeux qui l'empêchait de voir le jour. On essaya plusieurs remèdes mais tout fut en vain. Nous la mîmes alors sous la protection de la Reine du T. S. Rosaire, et après plusieurs Neuvaines, au mois d'octobre, nous allâmes en Pèlerinage au Cap, mon époux et moi, emmenant avec nous notre petite enfant ; et grâces soient rendues à N. D. du T. S. Rosaire, notre chère petite a été parfaitement guérie, et depuis elle n'a plus éprouvé aucune douleur : ses petits yeux sont parfaits : Dame O. L.

TROIS-RIVIÈRES : Je souffrais depuis six mois d'un mal de jambe et ce mal s'aggravant tous les jours, de tous les remèdes je ne pus avoir aucun soulagement. Alors je me suis adressée à N. D. du Saint Rosaire. J'ai fait usage des *Roses Bénites*, avec promesse de publication. Aujourd'hui ma guérison est complète : Dame E. D.

STE-ANNE DE LA PÉRADE : Je souffrais depuis longtemps d'un mal de gorge et d'une maladie de poumons très douloureux. Malgré les soins des médecins, mon mal s'aggravait. Je fis usage des *Roses Bénites* et je pris immédiatement du mieux.

J'espère pouvoir annoncer bientôt ma guérison complète : UNE ABONNÉE.

ST-NARCISSE : Une guérison : Dame M. O. C. J. — Une Abonnée guérie d'un mal d'yeux par l'usage des *Roses Bénites*. — ST-ALBAN : Mon petit garçon qui s'était brûlé un pied, a été guéri par l'intercession de N. S. du Saint Rosaire : Dame O. P. — Dlle M. N. guérie d'un mal grave au visage par l'usage des *Roses Bénites*. — CHAMPLAIN : J. G. guérie d'un panaris et du mal d'oreilles, par l'usage des *Roses Bénites*. — BERTHIERVILLE : Un violent mal de gorge guéri après avoir fait la promesse de le faire inscrire dans les Annales, avec une grâce particulière : UNE ABONNÉE. — ST-NARCISSE : Mille remerciements à N. D. du Rosaire pour deux guérisons obtenues par l'application de la Relique de la Ste Crèche, après la promesse de les faire publier dans les Annales : Dame A. B. — BECANCOUR : Ma petite fille souffrait du mal des yeux depuis 18 mois : elle avait subi deux opérations, sans succès. Je me suis adressé à N. D. du T. S. Rosaire : j'ai promis deux Pèlerinages avec ma petite fille et deux messes : aujourd'hui, elle est guérie : D. D. — POINTE DU LAC : Au mois d'avril (1896) je souffrais d'un mal très grave aux genoux et que deux habiles médecins n'ont pu guérir. J'ai promis un Pèlerinage au Cap en septembre dernier. J'y fis le Chemin de la Croix à genoux, chose que je n'avais pu faire depuis six mois. Aujourd'hui il ne me reste plus aucune trace du mal : UNE ABONNÉE. — CHAMPLAIN : Mlle X.,

Enfant de Marie, guérie de douleurs aiguës après un Pèlerinage à pied au Cap, et promesse de publication dans les Annales.—ST-BARNABÉ : Guérison d'une maladie grave et inconnue aux médecins : UNE ABONNÉE.—BOULOGNE : Dame P. G., guérie d'un mal d'estomac et d'une toux opiniâtre qui la fatiguait depuis *trois* ans.—ST-L'ON : Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour la guérison d'une maladie de foie dont je souffrais depuis plusieurs années, obtenue, après avoir fait un Pèlerinage au sanctuaire de N. D. du Cap : UNE ABONNÉE.

SHERBROOKE : Une faveur : M. B.—TROIS-RIVIÈRES : Guérison du vice de l'ivrognerie obtenue pour un père de famille, plein de reconnaissance à la douce Reine du T. S. Rosaire.—CALUMET : Une faveur : Dame A. D.—MASKINONGÉ : J'ai été guérie par l'usage des *Roses Bénites* d'un érysipèle qui m'avait rendue sourde. Aujourd'hui la surdité a disparu et je suis bien guérie : UNE ABONNÉE.—MONTMAGNY : Remercîments sincères à N. D. du Saint Rosaire pour plusieurs guérisons obtenues par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE.

Action de grâces à N. D. du T. S. Rosaire pour un grand nombre d'autres faveurs spirituelles et temporelles obtenues par sa douce et puissante intercession !

*Imprimatur*

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

**CANTIQUES**  
A  
**N.-D. DU T. S. ROSAIRE**  
A  
**L'USAGE DES PELERINS**  
AU  
**SANCTUAIRE DU CAP**

---

En vente, au Cap, chez le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

---

**AVIS AUX**  
**SECRETAIRES-TRESORIERES DES MUNICIPALITES**

---

On trouvera chez le soussigné toutes les formules de **BLANCS DE COUR** en usage et nécessaires aux Secrétaires-Trésoriers des Municipalités, Magistrats de District, etc.

**BLANCS** pour Avocats, Notaires, Juges de Paix, Huissiers, etc., etc.

Aussi : Blancs de Rôle d'Evaluation, Rôle de Perception, *Listes* des Electeurs Parlementaires, etc., etc.

**SPECIALITÉS** : Impressions et reliures de luxe, musique et plain-chant.

Prix spéciaux pour la reliure des Annales du Très Saint Rosaire

**LEGER BROUSSEAU,**

11 et 13, Rue Buade, Québec.

---

**LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ**

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC O. S. F.

---

**EN VENTE :**

**AU CAP** : chez M. le Gérant des Annales.

**AUX TROIS-RIVIÈRES** : chez M. Ayotte, Libraire.

**PRIX :**

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins.

Relié, tranche Rouge : 25 centins : par la malle : 30 centins.

*Nota.*—Pour Paiement, nous acceptons les Timbres-Poste du Canada.



## AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

**PAIEMENT DES ABONNEMENTS.**—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales les Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

**TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.**—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

1° De 50 cents pour les Messes Basses :

2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

---

### TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

DANS LE

### SANCTUAIRE DE N.-D. DU CAP

---

1° Une lampe pour un jour : 5 cents.

2° Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.

3° Pour les 15 Lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.

4° Une lampe pour un mois : \$1.10.

5° Une lampe pour un an : \$12.00.